

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 20 NOVEMBRE 2021

Présents : Patrick GARNIER - David VALNET - Guillaume MANCHE - Gilles GUERIN - Maxime BERGER - Rachel BARBIER - Isabelle GERARD - François GERARD

Absent excusé : Thierry DULIEU

Absents : Laurent MIREY - Alain CHAUMES

Début de la réunion : 09 h 45 à la Concession

1 - VALIDATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 11 SEPTEMBRE 2021

Le procès-verbal de la réunion du 11 septembre 2021, diffusé avant la réunion, est validé par l'ensemble des participants.

2 - PREPARATION, PRESENTATION DES DIFFERENTS RAPPORTS, DONT TRESORERIE, FINANCIER

François GERARD présente les comptes de l'exercice clos au 31 octobre 2021.

L'analyse des comptes fait apparaître un excédent significatif sur l'activité BBQ, provenant essentiellement d'achats antérieurs non stockés, ainsi que d'une bonne gestion d'ensemble des BBQ.

La vente de 3B est d'un bon niveau, après décision de ne plus retenir la vente de bière à la pression lors des BBQ, pour éviter la perte des fins de fûts.

L'activité vente de patchs et pins FCCF et HOG est peu significative et dégage un faible résultat.

Pratiquement aucune vente réalisée sur les goodies Chapter, dont les stocks en fin d'exercice s'élèvent à 2 583 €. De la discussion se dégage l'insuffisante visibilité de ces produits, comme des patchs FCCF et HOG, lors des BBQ. Il est décidé d'une réunion le mardi 30 novembre à 14 h à la Concession pour réaliser des photos (Gilles GUERIN) qui seront mises sur le site (Maxime BERGER) et de la réalisation d'un présentoir en vue des BBQ. En complément, un schéma de promotion sera alors élaboré (autres participants : Patrick GARNIER, David VALNET, François GERARD).

Concernant les grandes sorties, elles se soldent toutes par une perte : MORZINE perte de 609 €, soit 21,78 % de la dépense, conforme à ce qui a été annoncé en réunion ; CÔTE d'OPALE mise en évidence d'un double paiement de 587 € (Guillaume MANCHE est chargé d'obtenir la régularisation de ce point dans les prochains jours), la perte finale sera alors de 230 €, soit 39,66 % de la dépense.

Dans les deux cas, on constate une insuffisance de participation. Il convient donc de revoir l'organisation de nos sorties pour pouvoir ajuster les réservations au nombre de participants effectifs.

Plus largement est évoqué le problème du paiement des différentes manifestations :

- Pour les BBQ, il est difficile de demander un paiement lors de l'inscription ; en revanche, il est nécessaire que l'inscription soit un acte qui engage. Concernant la date butée d'inscription, elle est ramenée au dimanche précédant le BBQ, compte tenu des impératifs de commandes des fournitures. Accord de principe sur « pas d'inscription, pas de repas servi », à l'exception du dépannage d'un motard extérieur au Chapter en entretien à la Concession suite incident de voyage.
- Pour les sorties, un paiement doit être exigé lors de l'inscription sur la base de l'engagement financier du Chapter, sans remboursement possible.

Incidentement est évoqué par Gilles GUERIN la possibilité d'acquérir des écussons brodés de la Région Franche-Comté (type Gendarmerie), d'un prix de l'ordre de 5 €, sur la base d'une commande ferme (point à suivre par Gilles).

Les rapports (trésorerie et financiers) seront définitivement arrêtés après correction des comptes (Côte d'Opale).

Concernant le rapport d'activité, un point est fait sur les inscriptions : 97 membres, dont 72 HOG et 25 affiliés, à compléter de 11 offerts Concession. Maxime BERGER fait état de 11 retards de cotisation HOG (certains étant dus à des difficultés de connexion avec le HOG), retards qui sont suivis. Rappel : pas d'inscription au Chapter sans cotisation HOG valide.

Au cours du repas de midi, un échange est intervenu avec Thierry DULIEU, Président du Chapter et Dirigeant de la Concession, concernant la possibilité de devenir membre du Chapter. Thierry DULIEU confirme sa position de la nécessité d'un achat de moto HD à la Concession pour pouvoir devenir membre du Chapter, avec quelques exceptions : arrivée d'un possesseur HD sur la région suite à déménagement, possesseur HD membre d'un autre Chapter. Il est également possible de lui soumettre d'autres cas particuliers pour lesquels il donnera sa position.

En conséquence, David VALNET confirmera à Mr LIEGEON qu'il ne peut pas devenir membre du Chapter.

Par ailleurs, Thierry DULIEU nous informe du départ du commercial Guillaume GIBEAU, et de l'arrivée d'un nouveau commercial le 15 janvier 2022.

En attendant la mise en place éventuelle d'une nouvelle procédure, Maxime BERGER adressera aux nouveaux acquéreurs HD le mail de bienvenue, accompagné des documents nécessaires à la vie du Chapter et de l'invitation au BBQ.

3 - PROPOSITION DE RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU BUREAU

DÉMISSION (lettre reçues) : Rachel BARBIER - Isabelle GERARD - Laurent MIREY - Alain CHAUMES.

Un appel à candidatures a été adressé à tous les membres du Chapter par David VALNET avec date butée de retour fixée au 20 novembre.

CANDIDATURES REÇUES et validées par le Président Thierry DULIEU : Olivier ECOSSE (photographe) - Claude GENTILHOMME (trésorier) - Alain ETIENNE (Activity) - Thierry LUSSIAUD (Activity).

4 - ETABLISSEMENT DU PLANNING DES ACTIVITES 2022

Samedi 11 décembre 2021 : réunion de Bureau à 15 h
AGO 2021 à 17 h

Samedi 22 janvier 2022 : Galettes des Rois à 17 h à la concession

Samedi 12 février 2022 : réunion de Bureau à 9 h 30

Samedi 26 février 2022 : sortie Bowling

Samedi 19 mars 2022 : St Patrick

Samedi 16 avril 2022 : réunion de Bureau à 9 h 30

Samedi 23 avril 2022 : BBQ à la Concession

Samedi 30 avril 2022 : sortie au Musée de l'imagerie à EPINAL

Samedi 14 mai 2022 : réunion de Bureau à 9 h 30

Samedi 21 mai 2022 : BBQ à la Concession

Dimanche 22 mai 2022 : sortie à MORAT (Suisse)

Vendredi 3 au lundi 6 juin 2022 : sortie à FONTAINEBLEAU

Samedi 18 juin 2022 : BBQ à la Concession

Vendredi 24 au dimanche 26 juin 2022 : sortie Ladies et Gentlemen à BULLE

Samedi 2 juillet 2022 : réunion de Bureau à 9 h 30

Jeudi 14 au dimanche 17 juillet 2022 : sortie MORZINE

Samedi 23 juillet 2022 : BBQ à la Concession

Vendredi 29 juillet au vendredi 5 août 2022 : sortie LOZERE

Dimanche 21 août 2022 : sortie au PRE AUX VAUX (Suisse)

Samedi 27 août 2022 : BBQ à la Concession

Samedi 10 septembre 2022 : réunion de Bureau à 9 h 30

Samedi 24 septembre 2022 : BBQ à la Concession

Samedi 22 octobre 2022 : BBQ à la Concession

Samedi 19 novembre 2022 : réunion de Bureau à 14 h 30

Samedi 19 novembre 2022 : Beaujolais Nouveau à 17 h à la Concession

Samedi 10 décembre 2022 : réunion de Bureau à 14 h
AGO 2022 à 17 h

Quelques précisions sur les sorties :

Vendredi 3 au lundi 6 juin 2022 : sortie à FONTAINEBLEAU

Possibilité de 16 participants maximum (8 chambres réservées)

Départ le 3 juin à 9 h 30 en direction de FONTAINEBLEAU par les petites routes, avec pique-nique le midi - Arrivée à l'hôtel CAMPANILE pour les 3 nuitées tarifées à 395,40 € par couple, petit déjeuner compris.

Date limite d'inscription le 15 avril 2022, avec versement de 100 € par couple, non remboursable.

4 juin : balade en direction de VAUX-LE-VICONTE et visite du château

5 juin : balade en direction du Parc des Félines, visite du parc et repas sur place

6 juin : retour en direction de BESANÇON par les petites routes

Vendredi 24 au dimanche 26 juin 2022 : sortie Ladies et Gentlemen à BULLE

Possibilité de 12 participants (6 chambres réservées)

Départ le vendredi 24 juillet à 14 h en direction de BULLE et arrivée à l'hôtel Ibis Bulle - La Gruyère (Suisse) pour deux nuitées tarifées à 285,50 € par couple, petit déjeuner, taxe d'habitation et parking compris.

Date limite d'inscription le 15 mai 2022, avec versement de 70 € par couple, non remboursable.

Balade en direction du col du Jaun, puis vallée du Simmenthal et Gruyère
Visite de la chocolaterie CAILLER.

Jeudi 14 au dimanche 17 juillet 2022 : sortie MORZINE

Possibilité de 18 participants

La pré-réservation des trois bâtiments habituellement retenus a déjà été faite par David VALNET (Remarque : David VALNET s'est assuré de l'annulation du chèque de caution 2021).

Date limite d'inscription le 15 mai 2022, avec versement de 125 € par personne, non remboursable.

Parcours aller le 14 juillet par SAINT CERGUE, NYONS

Parcours retour évitant GENÈVE par CHATEL

Deux grandes sorties à programmer par les Activities Officer.

Vendredi 29 juillet au vendredi 5 août 2022 : sortie LOZERE

Possibilité de 10 participants

Départ le 29 juillet pour une première étape en direction de TARARE et arrivée à l'hôtel BERNICHON pour une nuit tarifée à 75 € par couple + petit déjeuner à 9,50 € par personne.

Du 30 juillet au 5 août, séjour en chambre d'hôtes au Domaine de la Vialette à CANOURGUE, tarifé pour les 6 nuitées à 846 € par couple, petit déjeuner et repas du soir compris.

Versement d'arrhes à effectuer avant fin décembre pour 25 % du total, soit 1 057,50 €.

Date limite d'inscription le 15 mai 2022, avec versement de 106 € par personne, non remboursable.

Balades possibles à RODEZ, FLORAC, ST ENIMIE, ALBI (programme à finaliser)

D'autres possibilités de sorties pourront éventuellement compléter le calendrier (ACES EXPERIENCE - ST CYPRIEN avec le Chapter de PERPIGNAN) pour lesquelles les informations sont en attente et MOTO LEGENDE à DIJON-PRENOIS le samedi 28 mai 2022.

Rappel : GRIMAUD et GERARDMER n'auront pas lieu en 2022, et le Chapter n'organisera pas de sortie pour l'American Tour Festival.

Au cours des échanges, deux autres points ont été abordés :

- Décision de ne plus programmer de balade après BBQ, compte tenu tant de la difficulté à organiser sereinement le départ motard, après que tout ait été rangé, que du risque lié à l'éventuelle consommation d'alcool.
- Remise en cause de la décision antérieure d'envisager une manifestation JURASSIC RIDE, telle qu'évoquée lors de la réunion du 12 juin dernier. Si

Philippe LASSOU souhaite organiser lui-même cette manifestation, le Chapter pourra lui apporter de l'aide ; dans le cas contraire, le Chapter ne réalisera pas cette opération.

Pour mémoire, 2023 sera l'année des 20 ans du FCCF, avec probablement l'organisation du CDL RazorBack.

5 - ORGANISATION ET INTENDANCE POUR L'AG DU 11 DECEMBRE 2021

Date de clôture des inscriptions sur le site FCCF fixée au dimanche 5 décembre 2021, afin de permettre de passer les commandes.

Commande auprès du Mess de la Gendarmerie, d'un plateau de charcuteries, d'un plateau de fromages, d'un plateau de mignardises et de mandarines, ainsi que de Beaujolais et eau.

Comme par le passé, prise en charge à 50 % par le Chapter et à 50 % par la Concession.

Préparation du Powerpoint de l'AG par David VALNET en retenant la trame antérieure et les indications chiffrées qui seront transmises par François GERARD.

6 - QUESTIONS DIVERSES

- ***Ionos, mails ou SMS aux membres :***
Solution de mails automatiques non retenue. Possibilité actuelle de mails déclenchés à la demande par David VALNET. Solution retenue, proposée par Gilles GUERIN, envoi d'un SMS simple, mentionnant seulement : information urgente - aller voir le site du Chapter.
Maxime BERGER verra avec trois prestataires les coûts de mise en œuvre, pour une décision lors de la prochaine réunion.
- ***Reportages sur le site FCCF :***
Certains membres rencontrent des difficultés pour mettre des photos sur le site. Maxime BERGER se charge de traiter ce point.
- ***Director Meeting :***
Le Director Meeting 2022 aura lieu les 28, 29 et 30 janvier 2022 et se tiendra à l'hôtel Novotel du Futuroscope de POITIERS (pass sanitaire demandé), limité à deux participants pour le Chapter.
Thierry DULIEU ne souhaitant pas participer, Guillaume MANCHE (participation confirmée après la réunion) accompagnera Patrick GARNIER pour cette réunion.

Fin de la réunion à 17 heures 30.

PROCHAINE REUNION :

Samedi 11 décembre 2021 à 15 h à la Concession, avec invitation des candidats au prochain Bureau